MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail – Progrès

ORIGINAL

MARCHE N°_____ ☐☐ DU _____

[numéro d'identification unique de marché (NIUM) de l'ARMP] *[Date]*

OBJET	**ACQUISITION DES BOITES DE REMDISVIR 100 MG/VITAL**
MONTANT DU MARCHE	**DEUX CENT TRENTE CINQ MILLIONS SEPT CENT VINGT NEUF MILLE DIX (235 729 010) FRANCS CFA TOUTES TAXES COMPRISES (TTC)**
IMPUTATION	**FONDS COVID-19/ 2021**
CODE ACTIVITE	**NON INSCRIT**
REFERENCE PPM	**NON INSCRIT**
FOURNISSSEUR	**FIZA HEALTH CARE LTD**

Sise, PO BOX : 1961, DUBAI, UA SUITE 303-305, AL FUTTAIM TOV AL MAKTOUM STREET, DEIRA.

TEL : 00242 06 678 32 23

MARCHE CONCLU PAR ENTENTE DIRECTE (E.D)

Etabli conformément au décret n° 2009-156 du 20 mai 2009 portant Code des marchés publics et ses textes d'application en République du Congo.

ACTE D'ENGAGEMENT

AUX TERMES DU PRÉSENT ACTE D'ENGAGEMENT, conclu le
ENTRE

(1) Le **Ministère de la Santé et de la Population**, sis Allée du Chaillu à Côté de la Garnison centre-ville, Brazzaville, représenté par Monsieur **Gilbert MOKOKI, Le Ministre,** (ci-après dénommé le « **Maître d'ouvrage** ») d'une part,

Et

(2) La Société **FIZA HEALTH CARE LTD,** Sise, PO Box : 1961, DUBAI, UA suite 303-305, AL Futtaim Tov Al Maktoum Street,Deira Tél : 00242 06 678 32 23, représentée par Monsieur **NGUIMBI Janvier Demane, Le Représentant** (ci-après dénommé le « **Titulaire** ») d'autre part,

ATTENDU QUE le Maître d'ouvrage a consulté le Titulaire pour certaines fournitures et certains Services connexes, à savoir « **acquisition de boites de Remdisvir 100 mg/vital** » et a accepté l'offre du Titulaire pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces Services connexes, pour un montant de **deux cent trente-cinq millions sept cent vingt-neuf mille dix (235 729 010) Francs CFA toutes taxes comprises (TTC)** (ci-après dénommé le « montant du Marché »).

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Dans ce Marché, les mots et expressions auront le même sens que celui qui leur est respectivement donné dans les clauses du Marché auxquelles il est fait référence.
2. Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du Marché et être lus et interprétés à ce titre :
 a) Le présent Acte d'Engagement ;
 b) L'autorisation spéciale de la direction générale du contrôle des marchés publics ;
 c) La notification d'attribution du marché ;
 d) L'offre et le Bordereau des prix présentés par la Société **FIZA HEALTH CARE LTD ;**
 e) Le Cahier des Clauses Administratives Particulières ;
 f) Le Cahier des Clauses Administratives Générales ;
 g) Le Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, et Cahier des Clauses techniques ;
 h) Le dossier fiscal de la Société **FIZA HEALTH CARE LTD.**
3. Le présent Acte d'Engagement prévaudra sur toute autre pièce constitutive du Marché. En cas de différence entre les pièces constitutives du Marché, ces pièces prévaudront dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.

4. En contrepartie des paiements que le Maître d'ouvrage a déjà effectués au bénéfice du Titulaire, comme cela est indiqué ci-après, le Titulaire convient avec le Maître d'ouvrage par les présentes de livrer **boites de remdisvir 100 mg/vital** de réaliser les Services connexes, et de remédier aux défauts de ces Fournitures et Services connexes conformément à tous égards aux dispositions du Marché.

5. Le Maître d'ouvrage convient par la présente de payer au Titulaire, en contrepartie des Fournitures et Services connexes, le montant du Marché, ou tout autre montant dû au titre du Marché, et ce, aux échéances et de la façon prescrites par le Marché.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché relatif à « **acquisition de boites de remdisvir 100 mg/vital** » ont fait signer le présent document conformément aux lois en vigueur en République du Congo, les jour et année mentionnés ci-dessous.

Pour la Société **FIZA HEALTH CARE LTD.**

Le Représentant

NGUIMBI Janvier Demane.

Pour le Maître d'ouvrage,

Le Ministre de la Santé et de la Population

Gilbert MOKOKI.

Visa du Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics

Approuvé à Brazzaville, le

Par le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public

Joël IKAMA NGATSE.

Roger Rigobert ANDELY.

Enregistré à l'ARMP, le

Sous le N° :

4. En contrepartie des paiements que le Maître d'ouvrage a déjà effectués au bénéfice du Titulaire, comme cela est indiqué ci-après, le Titulaire convient avec le Maître d'ouvrage par les présentes de livrer **boites de remisier 100 mg/vital** de réaliser les Services connexes, et de remédier aux défauts de ces Fournitures et Services connexes conformément à tous égards aux dispositions du Marché.

5. Le Maître d'ouvrage convient par la présente de payer au Titulaire, en contrepartie des Fournitures et Services connexes, le montant du Marché, ou tout autre montant dû au titre du Marché, et ce, aux échéances et de la façon prescrites par le Marché.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché relatif à « **acquisition de boites de remdisvir 100 mg/vital** » ont fait signer le présent document conformément aux lois en vigueur en République du Congo, les jour et année mentionnés ci-dessous.

Pour la Société **FIZA HEALTH CARE LTD**

Le Représentant

NGUIMBI Janvier Demane.

Pour le Maître d'ouvrage,

Le Ministre de la Santé et de la Population

Gilbert MOKOKI.

Visa du Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics

Approuvé à Brazzaville, le

Pour le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public,

Le Ministre délégué auprès du Ministre des Finances et du Budget, chargé du Budget

Joël IKAMA NGATSE.

Ludovic NGATSE.

Enregistré à l'ARMP, le

Sous le N° :

MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET ET
DU PORTEFEUILLE PUBLIC

DIRECTION GENERALE DU CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS

Sise Tour ARC 4e Etage

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

AUTORISATION SPECIALE

Régularisation

N° 0002 / MFBPP/DGCMP DU 15 JUIL.

LA DIRECTION GENERALE DU CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS

Vu le décret n° 2009-156 du 20 mai 2009 portant code des marchés publics en ses articles 71 et suivants ;

Vu le décret n° 2009-159 du 20 mai 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2011-843 du 31 décembre 2011 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2009-162 du 20 mai 2009 fixant les seuils de passation, de contrôle et d'approbation des marchés;

Vu l'arrêté n° 6151/MEFB-CAB du 11 août 2009 fixant les attributions et l'organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics ;

Vu la requête **N°00243/MSP-CAB/CGMP-SP.21,** introduite par le **Ministre de la Santé et de la Population**, en date de 30 juin 2021, dont les motivations sont claires et fondées, en raison du caractère urgent lié à la sécurité sanitaire, ne permettant pas de respecter les délais prévus par les procédures d'appel d'offres,

AUTORISE

Le Ministère de la Santé et de la Population, en sa qualité de Maître d'ouvrage, à procéder par entente directe avec **la société FIZA HEALTH CARE LTD,** à la conclusion en régularisation du marché relatif à « **l'acquisition de 2500 boites Remdisvir 100 mg/vital»** pour un montant de **deux cent trente cinq millions sept cent vingt neuf mille dix (235.729.010) de Francs CFA**

Le Directeur Général

Joël IKAMA NGATSE

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

SECRETARIAT PERMANENT

N°00295/MSP/CAB/CGMP/SP.21

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

Brazzaville le, 21 JUIL. 2021

La Personne Responsable des Marchés Publics

A

Monsieur le Représentant de la Société
FIZA HEALTH CARE LTD
- BRAZZAVILLE-

OBJET : Notification

Monsieur le Représentant,

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de riposte à la pandémie à Coronavirus COVID-19, le Ministère de la Santé et de la Population, prévoit :

« acquisition de boites de remdisvir 100 mg/vital ».

A cet effet, j'ai le plaisir de vous informer que votre société a été déclarée adjudicataire de ce marché pour un montant total de **deux cent trente-cinq millions sept cent vingt-neuf mille dix (235 729 010) Francs CFA.**

Tout en vous présentant mes sincères félicitations, je vous prie de vous rapprocher de mes services pour la suite de la procédure.

Veuillez agréer, Monsieur le Représentant, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Ministre

Gilbert MOKOKI.

FIZA HEALTHCARE LTD.
PO Box NO: 1961, Dubai, UAE
Suite 303-305, Al Futtaim Tower,
Al Maktoum Street, Deira.
☎ +971 42772053

ED N°04/MSP/CGMP/2021 : « Acquisition des boites de Remdisvir 100 mg/vital »

Lettre de soumission de l'offre

Date : 21.07.2021

À : **Monsieur le Ministre de la Santé et de la Population, Personne Responsable des Marchés Publics**

Nous, les soussignés attestons que :

Nous avons examiné le Dossier d'entente directe et n'avons aucune réserve à leur égard ;

Nous nous engageons à fournir conformément au Dossier d'entente directe et au calendrier de livraison spécifié dans le Bordereau des quantités, calendrier de livraison et Cahier des Clauses techniques, les Fournitures et Services connexes ci-après : **« ED N°04/MSP/CGMP/2021 : « acquisition des boites de Remdisvir 100 mg/vital»**

Le prix total de notre offre, hors rabais offert à la clause (d) ci-après est de : **deux cent trente-cinq millions sept cent vingt-neuf mille dix (235 729 010) Francs CFA toutes taxes comprises (TTC) ;**

Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants : **Néant**

Notre offre demeurera valide pendant la période requise à la clause 19.1 des Instructions aux Candidats à compter de la date limite fixée pour la remise des offres à la clause 23.1 des Instructions aux Candidats ; cette offre continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;

Si notre offre est acceptée, nous nous engageons à fournir une garantie de bonne exécution du Marché conformément à la Clause 42 des Instructions aux Candidats et à la clause 17 du Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) ;

FIZA HEALTHCARE LTD.
PO Box NO: 1961, Dubai, UAE
Suite 303-305, Al Futtaim Tower,
Al Maktoum Street, Deira.
☎ +971 42772053

Notre candidature, ainsi que tous sous-traitants ou fournisseurs intervenant en rapport avec une quelconque partie du Marché, ne tombent pas sous les conditions d'exclusion de la clause 4.2 des Instructions aux Candidats.

Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt définie à la clause 4.3 des Instructions aux Candidats.

Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché, et en général à respecter les dispositions des Conventions internationales ratifiées par le Congo en matière de corruption, comme en atteste le formulaire d'engagement ci-joint, signé par nos soins.

Il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre figurant dans la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez tiendra lieu de contrat entre nous, jusqu'à ce qu'un marché formel soit établi et signé.

Il est entendu par nous que vous n'êtes pas tenus d'accepter l'offre évaluée la moins- disante, ni l'une quelconque des offres que vous pouvez recevoir.

Nom : **NGUIMBI Janvier Demane**

En tant que **Représentant**

Signature

FIZA HEALTHCARE LTD.

Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de : **FIZA HEALTH CARE LTD.**

Fiza Healthcare LTD.

INVOICE

Exporter: **FIZA HEALTHCARE LTD.** PO Box NO:1961, Dubai,UAE. 303-305 Al Futtaim Tower,Al Maktoum Street Deira Tel.NO: +971 42772053	Invoice No: Date: Buyer's Ref. No.:- DATE :-	FZ/EXP/2021/024 06.06.2021
Consignee: **CAMEPS** ZI MPILA BP 1156 BRAZZAVILLE CONGO PH.NO: 05 510 0089	**Country of origin of goods** BANGLADESH	**Country of Final Destination** BRAZZAVILLE,CONGO

Carriage by	Place of Receipt	Terms of Delivery	BANK DETAILS	
AIR		AIR	Benificiary Name :	FIZA HEALTHCARE LTD.
			Bank Name :	RAK BANK
AIRLINE	Port Of Loading	PAYMENT TERMS	Bank Address :	EMAAR BUSINESS PARK ,DUBAI,UAE
RAWANDA AIR	DHAKA BANGLADESH		Account No: USD :	0332877932003
AIR WAYBILL NO.	Port of Discharge	100% ADVANCE	IBAN :	AE72 0400 0003 3287 7932 003
459-4050-4844	BRAZZAVILLE,CONGO		SWIFT Code :	NRAKAEAK

Sr. No.	DESCRIPTION	QUANTITY	PRICE PER UNIT USD	TOTAL FOB VALUE USD
1	REMDISIVIR 100MG/ VIAL	1 500	159,00	238 500
			TOTAL FOB USD	238 500
			FREIGHT	18 000
			INSURANCE	1 500
			TOTAL CIF USD	**258 000**

Amount Chargeable (in Words):
CIF USD TWO HUNDRED FIFTY-EIGHT THOUSAND ONLY

We declare that this Invoice shows the actual price of the goods described and that all particulars are true and correct

FOR FIZA HEALTHCARE LTD

FIZA HEALTHCARE LTD.

Authorised Signatory

Fiza Healthcare LTD.

PACKING LIST

Exporter:
FIZA HEALTHCARE LTD.
PO Box NO:1961, Dubai,UAE.
303-305 Al Futtaim Tower,Al Maktoum Street
Deira
Tel.NO: +971 42772053

Invoice No : FZ/EXP/2021/024
Date : 06.06.2021
Buyer's Ref. No. :
Date :

Consignee:
CAMEPS
ZI MPILA
BP 1156 BRAZZAVILLE
CONGO
PH.NO: 05 510 0089

Country of origin of goods	Country of Final Destination
BANGLADESH	BRAZZAVILLE,CONGO

Pre-Carriage by	Place of Receipt by Pre-Carrier
AIRLINE	**Port Of Loading**
RWANDA AIR	DHAKA BANGLADESH
AIRWAY BILL NO.	**Port of Discharge**
459-4050-4844	BRAZZAVILLE,CONGO

SHIPPER NO:	DESCRIPTION	Quantity In One Shipper	TOTAL SHIPPER	Total Qty.	Dimension in CM(LXWXH)	Gross Wt of all Shippers in KG
1 TO 33	**REMDISIVIR 100MG/ VIAL**	1 X 30	16	480		84.960
17 TO 17	BATCH NO:- 37100185	1 X 20	1	20		4.120
18 TO 50	BATCH NO:- 37100213	1 X 30	33	990		175.230
51 TO 51	MFG.DATE: MAY-2021	1 X 10	1	10		2.770
	EXP.DATE: APRIL-2022					
			51	**1,500**		**267.080**

Total No. of Shippers: 51
Total Gross Weight: 267.080 KGS
Total Net Weight: 195.51.510 KGS

FOR FIZA HEALTHCARE LTD

Authorised Signatory

459-DAC-4050-4844 459-4050-4844

Shipper's Name and Address: BEXIMCO PHARMACEUTICALS LTD., OFFICE:17,DHANMONDI R/A,ROAD NO:2, DHAKA-1205,BANGLADESH.

Shipper's Account Number:

Not Negotiable

Air Waybill

RWANDA AIR

Issued by

Copies 1, 2 and 3 of this Air Waybill are originals and have the same validity.

Consignee's Name and address: CAMEPS, ZI MPILLA,BP 1156,BRAZZAVILLE, CONGO.

Consignee's Account Number:

It is agreed that the goods described herein are accepted in apparent good order and condition (except as noted) for carriage SUBJECT TO THE CONDITIONS OF CONTRACT ON THE REVERSE HEREOF ALL GOODS MAY BE CARRIED BY ANY OTHER MEANS INCLUDING ROAD OR ANY OTHER CARRIER UNLESS SPECIFIC CONTRARY INSTRUCTIONS ARE GIVEN HEREON BY THE SHIPPER, AND SHIPPER AGRESS THAT THE SHIPMENT MAY BE CARRIED VIA INTERMEDIATE STOPPING PLACES WHICH THE CARRIER DEEMS APPROPRIATE. THE SHIPPER'S ATTENTION IS DRAWN TO THE NOTICE CONCERNING CARRIER'S LIMITATION OF LIABILITY. Shipper may increase such limitation of liability by declaring a higher value for carriage and paying a supplemental charge if required.

Issuing Carrier's Agent Name and City: MBA CARGO SOLUTIAN GSA,RWANDA AIR DHAKA,BANGLADESH.

Accounting Information: "FREIGHT PREPAID"

ভ্যাটমুক্ত

Agent's IATA Code: 42-3-0415/0000

Account No: 0000045RW

Airport of Departure (Addr. of First Carrier) and Requested Routing: DHAKA,BANGLADESH. DAC/DXB/BZV

Reference Number:

Optional Shipping Information:

To	By First Carrier (Routing and Destination)	to	by	to	by	Currency	CHGS Code	WT/VAL PPD	WT/VAL COLL	Other PPD	Other COLL	Declared Value for Carriage	Declared Value for Customs
DXB	BG	BZV	WB			USD	P	X		X		NVD	

Airport of Destination: BRAZZAVILLE(BZV)CONGO

Requested Flight/Date: BG-047/07.06.2021

Amount of Insurance:

INSURANCE - If carrier offers insurance, and such insurance is requested in accordance with the conditions thereof, indicate amount to be insured in figures in box marked "Amount of Insurance"

Handling Information: NOTIFY:FIZA HEALTHCARE LTD.,303-305,AL FUTTAIM TOWER,AL MAKTOUM STREET, DEIRA,DUBAI,UNITED ARAB EMIRATES .

These commodities, technology or software were exported from the United States in accordance with the Export Administration Regulations. Ultimate destination

Diversion contrary to U.S. law prohibited.

SCI

No of Pieces RCP	Gross Weight	kg/lb	Rate Class / Commodity Item No.	Chargeable Weight	Rate / Charge	Total	Nature and Quantity of Goods (incl. Dimensions or Volume)
51	268.K	K	//	300.K (VOL)	AS AGREED		PHARMACEUTICA FINISHED FORMULATION AS PER COMMERVIAL INVOICE NUMBER INV NO: 9125100001756.DT:31.05.2021 PROFORMA INV NO:121100001720 DT:17.05.2021 PO NO:1048.DT:21.04.2021 EXP NO: 0093-006243/2021 DT: 04.06.2021 SB NO:C-452178.DT:03.06.2021 DIM:63x28x20.CM

SECURITY CHECKED
S/N: Shift: C
Date: 06-06-21
Authorized Signature
Cargo Screening Unit
HSIA, CAAB, Dhaka

Prepaid	Weight Charge	Collect
AS AGREED		

Valuation Charge:

Tax:

Other Charges: AWC:2.10 THC:24.00 SSC:16.08

Total Other Charges Due Agent: 2.10

Total Other Charges Due Carrier: 40.08

Shipper certifies that the particulars on the face hereof are correct and that insofar as any part of the consignment contains dangerous goods, such part is properly described by name and is in proper condition for carriage by air according to the applicable Dangerous Goods Regulations.

L/C NO:101-08-3-0216.DT:30.08.2020

AGILITY LTD/DHAKA

Signature of Shipper or his Agent

Total Prepaid	Total Collect
AS AGREED	

Currency Conversion Rates	CC Charges in Dest. Currency
1USD=84.20BDT	

06.06.2021 DHAKA.

Executed on (date) at (place)

Signature of Issuing Carrier or its Agent

MBA Cargo Solutions GSA RwandAir DHAKA BANGLADESH

For Carriers Use only at Destination	Charges at Destination	Total Collect Charges

459-4050-4844

APPERSON K6445 (11/05)

ORIGINAL 3 (FOR SHIPPER)

BEXIMCO PHARMA here's to life
BEXIMCO PHARMACEUTICALS LIMITED

Operational Headquarters: 19 Dhanmondi R/A, Road No. 7, Dhaka 1205, Bangladesh
Phone: +880-2-58611001-7, Fax: +880-2-58614601, Email: info@bpl.net

Corporate Headquarters: 17 Dhanmondi R/A, Road No. 2, Dhaka 1205, Bangladesh

Certificate of Analysis

QUALITY ASSURANCE DEPARTMENT

Product	: **BEMSIVIR IV Injection** (Remdesivir 100 mg per vial)	**Date of Manufacturing**	: **MAY 2021**
Batch No.	: **37100185**	**Date of Expiry**	: **APRIL 2022**
Pack Size	: **1 vial of 100 mg Remdesivir & 1 ampoule of 20 ml Water For Injection**	**Date of Analysis**	: **03 JUNE 2021**
Dosage Form	: **Intravenous Injection**		
Batch Size	: **105.0L**	**Method Ref. No.**	: **FP-L407**

SL.NO.	TESTS	SPECIFICATION		RESULTS
13.	Assay of Remdesivir	mg per vial	90.00 to 110.00	97.48 mg/vial
		% Label claim	90% to 110%	97.48%
14.	Test for Sterility	No growth		No growth
15.	Bacterial endotoxins	NMT 15.00 EU/mL		Less than 0.125 EU/mL

Comments : ***The product complies with the requirements of In house.*** ***Below disregard limit : Less than 0.1%***

08.06.21
Prepared By / Date
Arif Anjum Kallol
Sr. Officer, QA

08.06.21
Checked By / Date
Md. Shehabul Alam
Sr. Asst. Manager, QA

08.06.21
Approved By/Date
Goutam Kumar Sarker
Deputy Manager, QA

FRM No.: FQA/052-01

Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)	
Le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) précise le Cahier des clauses administratives générales (CCAG). Lorsqu'il y a contradiction, les clauses ci-après prévalent par rapport aux clauses du CCAG.	
CCAG 1.1 (g)	Le Maître d'ouvrage est **le Ministère de la Sante et de La Population**
CCAG 1.1 (m)	Le lieu de destination finale est : **l'Unité de Gestion des Produits et Matériels de lutte contre la pandémie à Coronavirus, sise Zone Industrielle de Mpila, Brazzaville République du Congo, non loin de la société Faaki**
CCAG 4.2 (b)	Les termes commerciaux auront la signification prescrite par les Incoterms **version 2010**
CCAG 6.1	**Ne pas modifier le CCAG**
CCAG 7.1	**Ne pas modifier le CCAG**
CCAG 8.1	Aux fins de **notification**, l'adresse du Maître d'ouvrage sera : Attention de : Monsieur **Gilbert MOKOKI, Ministre de la Santé et de la Population, Personne Responsable des Marchés Publics** **Ministère de la Santé et de la Population.** Adresse : **Siège du Ministère de la Santé et de la Population** **Sis allée du chaillu à côté de la Garnison centre-ville, Brazzaville, République du Congo** Téléphone : **(00242) 22 61 35 346**
CCAG 10.2	Ne pas modifier le CCAG
CCAG 12.1	Détails concernant les documents d'embarquement et autres documents à fournir par le Titulaire sont : - **Certificat d'assurance ;** - **Certificat de garantie du fabriquant ;** - **Factures commerciales.** Les documents ci-dessus sont à recevoir par le Maître d'ouvrage une semaine au moins avant l'arrivée des fournitures au port ou la date de livraison à destination finale.
CCAG 14.1	Le prix des Fournitures livrées et Services connexes exécutés **sera ferme.** Le montant d'un marché à prix ferme est actualisable pour tenir compte des variations de coûts entre la date limite de validité des offres et la date du début de l'exécution du marché, en appliquant au montant d'origine de l'offre la formule d'actualisation ci-après : $P_1 = P_0 (a\ L_1/Lo + b\ Mb_1/Mbo + c\ Mc_1/Mco +)$ dans laquelle: P_1 = Prix actualisé.

	P_0 = Prix du marché (prix de base). a = pourcentage estimé de l'élément représentant la main-d'œuvre dans le Prix du marché. b, c, = pourcentages estimés de matières et matériaux spécifiques dans le Prix du marché. L_0, L_1 = indices du coût de la main-d'œuvre applicables à l'industrie concernée, à la date limite de validité des offres et à la date d'actualisation du prix, respectivement. Mb_0 et Mb_1, Mc_0 et Mc_1, etc... = indices des prix des principaux matériaux de base à la date limite de validité des offres et à la date d'actualisation du prix, respectivement. La somme des éléments a, b, c, etc... doit toujours être égale à un (1) dans chaque cas où la formule est utilisée. La date d'actualisation du prix est la date à laquelle la notification d'attribution définitive du marché est effectuée.
CCAG 15.1	Le paiement a été déjà effectué au bénéfice du titulaire du marché à l'ordre ci-après : **Cent (100%) du montant du marché soit deux cent trente-cinq millions sept cent vingt-neuf mille dix (235 729 010) Francs CFA toutes taxes comprises (TTC)** relatif à **l'acquisition de boites de Remdisvir 100 mg/vital** à travers le compte ci-après : **TITULAIRE DU COMPTE : SOCIETE FIZA HEALTH CARE LDT** **Domiciliation :** **ABU DHABI ISLAMIC BANK** **IBAN AE52 0500 0000 0002 5454 048,**
CCAG 15.4	Sans objet
CCAG 16.1	**Ne pas modifier le CCAG**
CCAG 16.2	Les taux de redevance sont les suivants : - Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (**DGCMP**) : **0,5 % du montant hors taxes du marché ;** - Autorité de Régulation des Marchés Publics (**ARMP**) : **0,5 % du montant hors taxes du marché ;** - Suivi administratif : **3 % du montant hors taxes du marché.**
CCAG 17.1	**Sans objet**
CCAG 17.3	**Sans objet**
CCAG 20.1	**Sans objet**
CCAG 22.2	L'emballage, le marquage et les documents placés à l'intérieur et à l'extérieur des caisses seront : **Ministère de la Santé et de la Population** **l'acquisition de boites de Remdisvir 100 mg/vital**

	l'acquisition de 2500 boites de remdisvir 100 mg/vital Destinataire : **l'Unité de Gestion des Produits et Matériels de lutte contre la pandémie à Coronavirus, sise Zone Industrielle de Mpila, Brazzaville République du Congo, non loin de la société Faaki**
CCAG 23.1	La valeur assurée devra être de cent dix pourcent (110%) de la valeur DDP rendue à destination des fournitures.
CCAG 25.1	Les inspections et tests suivants seront réalisés : « **l'Unité de Gestion des Produits et Matériels de lutte contre la pandémie à Coronavirus** » pour vérifier la conformité en quantité et en qualité des articles livrés avec les exigences des spécifications techniques. **Test de :** Le Contrôle de qualité positive.
CCAG 25.2	Les inspections et les essais seront réalisés à **l'Unité de Gestion des Produits et Matériels de lutte contre la pandémie à Coronavirus, sise Zone Industrielle de Mpila, Brazzaville République du Congo, non loin de la société Faaki :** Les inspections et tests suivants seront réalisés : Inspection et Test : voir cahier des clauses techniques : 4. CONTROLE ET ADMISSION) Les inspections et tests suivants seront réalisés : * Vérification par « **l'Unité de Gestion des Produits et Matériels de lutte contre la pandémie à Coronavirus** » de la conformité en quantité et en qualité des articles livrés avec les exigences des spécifications techniques. * Contrôle de qualité positive.
CCAG 26.1	La pénalité de retard s'élèvera à **: 0,5 % par semaine**
CCAG 26.1	Le montant maximum des pénalités de retard sera de dix (10) pourcent du montant du Marché
CCAG 27.3	N**e pas modifier le CCAG**
CCAG 27.5 et 27.6	Le délai de réparation ou de remplacement sera de : **30 jours.**